Engagement judicieux en Corée

Autor(en): **Gehrig, Heinz**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **144 (1999)**

Heft 3

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-348667

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Engagement judicieux en Corée

«Afin de faire face aux défis et risques de notre temps, une politique extérieure et de sécurité n'est plus pensable sans un engagement international, sans une collaboration internationale et sans une réelle solidarité.» C'est dans ce sens que s'est exprimée M^me^ Marianne von Grünigen, ambassadrice et représentante permanente de la Suisse auprès de l'OSCE à Vienne, lors d'un récent exposé présenté au Schweizerischer Arbeitskreis Militär und Sozialwissenschaften.

■ **Maj Heinz Gehrig**[1]

Dans le cadre d'un voyage d'étude effectué par la Commission internationale de la SSO en mai 1998, l'occasion a été donnée d'apprécier de manière critique le travail des cinq officiers suisses actifs à la frontière entre la Corée du Sud et du Nord.

Rétrospective

A la fin de la Seconde Guerre mondiale, après une longue occupation par le Japon, les Coréens ont espéré recouvrer enfin leur indépendance. A Yalta, il fut toutefois décidé d'accorder le droit à l'Union soviétique, en raison de son intervention dans la guerre contre le Japon, de désarmer les troupes japonaises dans la partie Nord de la péninsule. L'Union soviétique saisit cette occasion pour y mettre immédiatement en place une administration civile répondant à ses vues. La tentative de conclure un accord entre les USA et l'URSS sur l'indépendance coréenne échoua. En 1947, l'ONU exigea la tenue d'élections dans l'ensemble de la Corée. Elles n'eurent toutefois lieu que dans la partie Sud,

Major general Peter Sutter, chef de la Délégation suisse NNSC.[2]

sous la surveillance de l'ONU. En effet, l'accès au Nord fut refusé aux délégués des Nations unies. En 1948, la République de Corée fut créée au Sud, avec un système présidentiel démocratique. Au Nord fut instauré un régime communiste d'obédience soviétique. Aussi bien l'URSS que les USA retirèrent alors leurs troupes de Corée.

Le 25 juin 1950, sans qu'il y ait eu de provocation, les troupes nord-coréennes franchirent la frontière du Sud: la guerre de Corée avait éclaté. Le Sud, à l'exception d'une poche autour de Pusan, fut envahi en l'espace d'un mois.

L'Assemblée générale des Nations unies décida de dépêcher des troupes sur place afin d'aider la Corée du Sud. A côté des USA, qui portèrent le poids principal, quinze nations mirent à disposition des contingents. Placées sous le commandement du général Douglas MacArthur, les troupes de l'ONU entreprirent une contre-offensive couronnée de succès. Au Nord, quelques unités atteignirent la frontière chinoise sur le fleuve Amnokgang, ce qui laissait entrevoir une réunification des deux parties de la Corée.

Toutefois, l'intervention surprise et massive de la Chine força les troupes de l'ONU à effectuer un repli stratégique. Après de longs et durs combats, lourds en pertes humaines, un armistice fut conclu le 27 juillet 1953, qui prévoyait

- un cessez-le-feu accompagné d'un retrait à 2 km de part et d'autre d'une ligne de démarcation militaire, créant ainsi une zone démilitarisée large de 4 km;
- l'interdiction d'amener des renforts en personnel et en matériel, à l'exception des simples remplacement;
- la tenue d'une conférence de paix à Genève;

[1] *Traduction française par le major Edgar Hacker.*

[2] *Rappelons que Peter Sutter revêt le grade anglophone de «Major General» qui correspond en Suisse à celui de divisionnaire.*

■ la mise en place d'organismes institutionnalisés actifs en Corée, à savoir:

- la «Military Armistice Commission» (MAC), comprenant cinq représentants aussi bien du «United Nations Command» que de la «Korean Peopl's Army» et des «Chinese Peopl's Volunteers»;
- la «Neutral Nations Supervisory Commission» (NNSC).

750 Suisses ont déjà servi en Corée

En accord avec la partie adverse, le commandant en chef du commandement de l'ONU désignait la Suisse et la Suède comme membres de la NNSC au Sud, alors que, de son côté, le Nord désignait la Pologne et la Tchécoslovaquie. La Suisse, menée à l'époque par notre ministre des Affaires extérieures, Max Petitpierre, a accepté le mandat. Dans un délai très court et dans des conditions matérielles assez rudimentaires, 100 militaires suisses – essentiellement des officiers – sont entrés en fonction à Panmunjom. Depuis lors, 750 Suisses ont été engagés en Corée, engagement qui a représenté une expérience marquante pour nombre d'entre eux.

Le mandat de la NNSC consistait à surveiller et à contrôler l'interdiction d'amener des renforts de l'extérieur. A cet effet, des teams d'inspection, cinq au Nord et cinq au Sud, ont été engagés dans les ports d'entrée désignés dans l'accord d'armistice. Ces contrôles de la NNSC furent toutefois peu efficaces, en raison de l'obstruction de la Corée du Nord et parce que les membres de la NNSC n'arrivèrent pas à s'entendre sur la nature et la manière d'exécuter leur mandat. En effet, la Suisse et la Suède s'efforçaient d'adopter une attitude

Militaires nord-coréens à Panmunjom.

Académie militaire de Séoul: appel avant le repas.

impartiale alors qu'à l'époque, la Pologne et la Tchécoslovaquie défendaient clairement les intérêts de la Corée du Nord.

En 1956, la NNSC a dû replier ses groupes d'inspection sur Panmunjom à la demande du commandement de l'ONU. Privée de fait de son mandat, la NNSC a réduit de manière massive ses effectifs. En lieu et place de son mandat initial, la NNSC s'est elle-même attribuée une nouvelle tâche: la prestation de bons offices. Elle a ainsi pu se rendre utile à diverses occasions et sa contribution a été saluée par les deux côtés.

En 1991, la Corée du Nord a commencé à boycotter la Commission d'armistice et elle s'en est retirée définitivement trois ans plus tard. Dans le cadre du démantèlement unilatéral de l'accord d'armistice, ce qui équivaut à une violation permanente de cet accord, la Corée du Nord a également expulsé les délégations tchèque et polonaise. La stratégie nord-coréenne vise à signer un traité de paix avec les USA, sans y inclure la Corée du Sud, à exiger ensuite le départ des troupes américaines encore dans la péninsule, afin de pouvoir agir librement à l'encontre de la Corée du Sud.

Seul subsiste un petit contingent

Dans cette situation, on peut se demander si la poursuite de l'engagement de la Suisse se justifie encore. La délégation suisse de la NNSC n'est composée à ce jour que de cinq officiers. Le chef actuel, le diplomate Peter Suter, a toutefois réussi, d'une part à présenter de façon pertinente l'impuissance de la délégation face à l'attitude du Nord, d'autre part à prouver l'utilité de l'action des officiers suisses, dans le passé comme aujourd'hui. Avec le maintien de la NNSC, la Suisse manifeste sa fidélité à l'engagement international pris et son soutien à l'accord d'armistice qui reste valable, tant qu'il n'est pas remplacé, à l'unanimité des participants, par un autre instrument susceptible de garantir davantage de stabilité.

Colonel Jean-Jacques Herren, l'« âme » de la visite des officiers suisses.

La présence d'observateurs neutres dans la «Joint Security Area» (zone de sécurité commune à Panmunjom) a un effet psychologique non négligeable dans l'atmosphère tendue entre le Nord et le Sud. Par ailleurs, il ne faut pas sous-estimer l'importance des contacts avec les nombreux visiteurs étrangers, généralement de haut rang, au Swiss Camp et des informations que ces observateurs peuvent donner concernant la situation sur place et dans la péninsule coréenne. Par un travail discret mais efficace, la NNSC fournit une précieuse contribution au niveau des mesures génératrices de confiance.

Troupes sud-coréennes en route pour le terrain de manœuvres.

Signe important de la solidarité suisse

Cette zone chargée de tensions constitue en fait le dernier théâtre d'opérations de la guerre froide. Les visiteurs de la Société suisse des officiers sont tombés d'accord pour reconnaître que, par un travail professionnel, la Suisse fournit ici un engagement judicieux, apprécié et valable. Les membres de la SSO ont eu de nombreux entretiens intéressants avec la délégation suédoise, l'ambassadeur à Séoul, les attachés de défense allemand, italien et suisse, de même qu'avec des interlocuteurs du «United Nations Command». Il en ressort que l'actuel chef de la délégation suisse, le Major General Peter Sutter, remplit sa mission de façon remarquable et, surtout, que l'on ne doit en aucun cas renoncer à cet engagement suisse au niveau international. D'autre part, on peut le souligner dans le paysage politique suisse actuel, qu'avec des moyens financiers relativement faibles (les seuls salaires des cinq Suisses), tous les autres frais d'exploitation étant à la charge du commandement de l'ONU, il y a ici un signe concret de la solidarité suisse sur le plan international.

H. G.